



Santander, Cauca, Colombie,

Le 14 février 2019

Objet : Annonce officielle du nouveau tarif durable du cacao SPP

Chers membres du label SPP pour le secteur du cacao,

Par la présente, nous souhaitons informer tous les acteurs du label SPP du cacao et le public en général, de l'entrée en vigueur du nouveau Tarif Durable du Cacao SPP, à compter du 1er mars 2019.

Il s'agit d'un Ajustement Provisoire qui résulte des premières enquêtes et consultations, qui furent conduites en réponse à l'appel urgent venu des Organisations des Petits Producteurs de cacao SPP de plusieurs pays et continents, suite à la sérieuse hausse des coûts de production de cacao organique au cours des dernières années. Cet appel survint durant la 7e Assemblée Générale de SPP Global, qui se tint les 21 et 22 juin 2018, suite à un atelier d'analyse des producteurs de cacao.

L'ajustement provisoire du Tarif Durable du cacao SPP fut proposé par le Groupe de Travail des membres du label SPP le 15 janvier dernier, puis approuvé par le Comité des Normes et Procédures de *SPP Global* pendant la réunion ordinaire du 31 janvier suivant et enfin, ratifié par le Conseil d'Administration de *SPP Global* le 1er février 2019.

Le tableau suivant présente la composition du Tarif Durable SPP pour le Cacao, en vigueur jusqu'au 28 février 2019 :

Tarif Durable Min. SPP (FOB)	Label Organique SPP	Incitation SPP	Total Organique SPP
2 400 USD /t	300 USD /t	250 USD /t	2 950 USD /t

Ci-dessous est présenté le tableau du nouveau Tarif Durable SPP pour le Cacao, valide à partir du 1er mars 2019 :

Tarif Durable Min. SPP (FOB)	Label Organique SPP	Incitation SPP	Total Organique SPP ¹
2 500 USD /t	450 USD /t	250 USD /t	3 200 USD /t

¹noter que depuis le 1er octobre 2018, les produits SPP doivent disposer d'une certification organique ou équivalente.



Justifications de l'Ajustement Provisoire du Tarif Durable SPP pour le Cacao:

- Le Tarif Durable SPP pour le cacao organique est actuellement de 2 700 USD. L'incitation SPP additionnelle de 250 USD n'est pas destinée à compenser les coûts de productions du producteur lui-même, ni des organisations de producteurs.
- Les coûts de production ont augmenté significativement au cours des neuf dernières années, ne serait-ce qu'à cause de l'inflation classique qui touche tous les pays. Si l'inflation était constamment de 3% par an, l'on pourrait considérer que le prix de 2 700 dollars US de 2010 équivaldrait à 3 522 dollars US en 2019. Dans la majorité des pays impliqués, l'inflation annuelle a été bien plus élevée que lesdits 3%.
- La première phase d'étude des coûts de production du cacao que SPP a réalisée, en collaboration avec les organisations de petits producteurs SPP, donne des résultats qui indiquent que le coût de production moyen est beaucoup plus haut que 3 200 USD par tonne. Ces conclusions sont soutenues par diverses études menées par des instituts indépendants d'Amérique latine et d'Europe.
- SPP Global a constaté, de plus, que les coûts de production dans plusieurs pays, en Équateur par exemple, sont considérablement plus élevés que dans d'autres pays.
- SPP Global a initié un processus de Révision Intégrale des coûts de production organique du cacao, afin d'avoir des informations complètes et solides sur les coûts de production sous différentes latitudes. Pour cela, ont été établies des collaborations avec l'Université Autonome de Chapingo (Mexique) et l'Université Polytechnique de Valence (Espagne). Ce processus est programmé pour se conclure fin 2019.
- Les études de coûts que SPP Global continuera à effectuer seront concentrées sur les coûts de production des petits producteurs et de leurs organisations, et mettra l'accent d'un côté, sur la détermination des dépenses que les familles de producteurs ne reportent pas dans les calculs traditionnels des coûts de productions – la main d'oeuvre familiale par exemple – et d'un autre côté, sur la caractérisation des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux que la production organique et l'organisation démocratique peuvent générer, en comparaison avec d'autres formes de production.
- L'urgence à augmenter le prix du cacao de manière provisoire, jusqu'à ce que toutes les études approfondies soient terminées, est à mettre en relation avec la non-viabilité d'une production durable qui ne couvrirait pas les coûts réels de production. Autrement dit, l'ajustement provisoire est nécessaire pour éviter dans la mesure du possible, d'éventuelles graves pertes financières pour les familles de petits producteurs de cacao du monde entier.



- Heureusement, les Acquéreurs Finaux du label SPP ont été favorables à cet ajustement provisoire. Ces acheteurs paient aujourd'hui des prix bien plus élevés que le prix minimum actuel et même au-dessus du nouveau tarif minimum SPP pour le cacao.
- C'est uniquement via l'application du nouveau tarif provisoire et la recherche d'un prix fixe pour les années à venir que SPP, en lien avec les entreprises et organisations de petits producteurs qui font partie de la famille SPP, pourra continuer à assurer que les moyens de production certifiés par SPP seront pleinement respectueux de l'environnement et des droits du travail et de l'enfant.
- Ainsi, le label SPP continue à se détacher des pratiques abusives et sur-exploitantes, communes dans le secteur du cacao, et largement documentées dans la presse internationale ces dernières années. En ce moment, les prix internationaux pour le cacao tournent autour de 2 200 USD. Ce qui ne peut pas engendrer autre chose que la fomentation et la perpétuation de la misère dans les pays producteurs de cacao, où la grande majorité de la production est faite par de petits producteurs.

C'est ce que nous voulions vous transmettre aujourd'hui.

Nous vous saluons et restons à votre disposition pour quelque doute ou question que vous auriez.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : cert@spp.coop

Sincères Salutations,

Au nom du Comité des Normes et Procédures SPP :

Yuridia Pillimué, Présidente

Présidente du Comité des Normes et Procédures

SPP Global